



Paris, le 17 mars 2010

Communiqué de presse

Suite des Etats Généraux de l'Industrie - déploiement de la fibre optique

La filière mobilisée dans le cadre de la plateforme de travail « Objectif Fibre », sur 3 thématiques : normalisation, formation, information.

Dans la dynamique des Etats Généraux de l'Industrie, et plus particulièrement du groupe Filière STIC, les organisations professionnelles du secteur, avec l'appui de l'Union Technique de l'Electricité (UTE) et de Promotelec, se sont mobilisées pour faire de l'enjeu national du déploiement de la fibre un succès technique et économique pour nos concitoyens et pour la France, en créant une plateforme de travail partagée et ouverte « Objectif Fibre ». Ces organisations travaillent sur trois enjeux : la normalisation, la formation et l'information des acteurs.

Contexte général du déploiement de la fibre :

Alors que le déploiement de la fibre optique entre dans une phase active à la suite de la clarification du cadre réglementaire et des annonces d'investissement, tant du Gouvernement que des acteurs privés, il est apparu indispensable pour les organisations professionnelles de la Filière de se mobiliser pour faire du déploiement de la fibre optique un succès pour les citoyens et notre pays. Ce succès renforcera la compétitivité de notre économie, aussi bien par ses travaux d'installation que par les services permis par le très haut débit, sans oublier la production industrielle. Il est en effet utile de rappeler que 50% de la production européenne de la fibre optique est encore réalisée en France. Le développement d'un marché national fort et ambitieux permettra donc de renforcer ce pôle d'excellence français.

Les Groupes de travail déjà en place :

Dans l'esprit des Etats Généraux de l'Industrie et notamment du groupe Filière STIC (Service et technologie de l'Information et de la Communication), les organisations professionnelles se sont réunies, de manière ouverte, afin de travailler ensemble sur trois éléments structurants de ce déploiement :

- **Le lien entre la réglementation et la normalisation**

Dans une perspective opérationnelle, il est apparu nécessaire aux acteurs de coordonner plus étroitement le travail réglementaire mené par l'ARCEP, avec les normes techniques déjà définies par ailleurs. C'est pourquoi, les acteurs ont créé au sein de l'organisme de normalisation Union Technique de l'Electricité (UTE), un groupe de travail ayant un lien direct avec l'ARCEP. Il s'agit de s'assurer que les travaux réglementaires prennent bien en compte les normes déjà existantes dans le bâtiment notamment celles concernant les règles d'installation dans la colonne montante et le logement (réseaux résidentiels). En appui de la NF C 15-100, d'application obligatoire dans les logements neufs, la compatibilité de ces normes avec la réglementation sur la fibre optique sera un facteur d'accélération de son déploiement. Au-delà, ce groupe de travail permettra d'identifier le plus tôt possible les domaines dans lesquels la normalisation est encore inexistante, ou inadaptée et d'agir en conséquence. L'installation à grande échelle de la fibre optique est un moyen d'accompagner et de soutenir les démarches et les succès de l'industrie française, notamment dans le domaine électrique et électronique. Les travaux actuellement lancés par la plate-forme pourront être utilisés dans les autres pays au bénéfice de la filière française dans son ensemble, opérateurs, constructeurs et installateurs. La démarche réglementaire française doit accompagner et renforcer cette ambition.

- **La formation de la filière :**

Les ambitions affichées par le Gouvernement et relayées par les opérateurs montrent que le déploiement de la fibre optique doit désormais entrer dans une phase industrielle. Or, la fibre optique est un produit technologique qui nécessite une formation accrue de la filière, notamment dans son installation, afin que les promesses en qualité et en débit soient tenues. La pose de la fibre optique passera en grande partie par les entreprises du génie électrique qu'il convient désormais de former massivement et rapidement. La plateforme commune de travail a déjà défini des formations type et les compétences nécessaires aux installateurs. Elle entend désormais agir sur la diffusion rapide de ces compétences selon deux axes :

- ✓ la formation initiale en collaboration avec l'Education Nationale car le programme « fibre optique » nécessitera de former des professionnels pour les années à venir ;
- ✓ la formation continue, en s'appuyant sur les réseaux de formation existant afin de former rapidement l'ensemble des personnels nécessaires pour répondre aux besoins court terme.

- **L'information :**

Les débats des derniers mois autour de la fibre optique ont créé à la fois une attente et une certaine confusion. Il est donc apparu nécessaire aux organisations professionnelles de définir en commun une information neutre, objective et partagée pour les différents acteurs indispensables au bon déploiement de la fibre optique : syndicats de copropriétés, promoteurs, acteurs du bâtiment, installateurs, etc. Cette action d'information sera portée et relayée par Promotelec dans le cadre de ses initiatives existantes et notamment le site www.promotelec.com. Elle bénéficiera ainsi du savoir-faire de l'association.

Cette initiative interprofessionnelle et volontaire montre la maturité d'une filière et sa capacité à se mobiliser collectivement pour répondre à un véritable enjeu national. La plate-forme ainsi créée est prête à accueillir tous les acteurs qui désireraient la rejoindre pour travailler dans cet esprit constructif. Elle entend mener d'ici à quelques semaines de nouvelles initiatives concrètes et pragmatiques complémentaires aux débats existants.

Ainsi, elle participera activement à la sensibilisation de la filière électronique et numérique lors des événements importants de la profession. Les opportunités pour l'industrie qui découlent de l'ambition nationale autour de la fibre optique seront par exemple présentées et portées lors du Carrefour de l'Industrie Electronique et Numérique (CIEN) qui aura lieu du 1^{er} au 3 juin à Paris Porte de Versailles (www.cien-expo.com).

Les acteurs de l'initiative « objectif fibre » :

- **La Fédération Française des Télécoms (FFT)**
- **La Fédération des Industries Electriques Electroniques et de Communication (FIEEC) et ses syndicats adhérents : Sycabel, Domergie, Gixel.**
- **La Fédération Française des Entreprises de Génie Electrique et Energétique (FFIE).**
- **Le Syndicat des Entreprises de Génie Electrique et Climatique (SERCE)**
- **L'Union Technique de l'Electricité (UTE)**
- **L'association Promotelec**

Contacts Presse :

FIEEC : Yoann Kassianides – ykassianides@fieec.fr – 01.45.05.70.11

FFT : Dominique Martin – dmartin@fftelecom.org - 06 07 52 85 11

FFIE : Clotilde LEPAPE – c.lepape@ffie.fr - 01 44 05 84 13

Sycabel : Anne PASSERON – anne.passeron@sycabel.com – 01 47 64 68 12

Gixel : Catherine LACAPE – clacape@gixel.fr - 01 45 05 70 40

Domergie : Yves BOUDOU – yves.boudou@domergie.fr – 01.45.05.71.20

Serce : Marielle Mourgues - m.mourgues@serce.fr - 01 47 20 42 30

UTE : Raphaëlle GEORGE - RG@ute.asso.fr - 01.49.07.62.34

Promotelec : Anne Da Silva Passos - anne.dasilvapassos@hillandknowlton.com - 01 41 05 44 35